

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CROUY-SAINT-PIERRE

N°12-2026**Date de convocation :**
26/01/2026**Date d'affichage :****Nombre de conseillers
en exercices : 09****Nombre de conseillers
qui ont délibéré : 6****Nombre de pouvoirs : 1****Pour : 07
Contre : 00
Abstention : 00****Objet :**
Travaux de mise en
sécurité – Mezzanine
salle du Conseil
municipal et isolation
thermique**Certifié exécutoire
compte tenu de :**
Sa transmission en
Préfecture le :

Et de sa publication le :

Le Maire

L'an deux mille vingt-six, le neuf mars à 18h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. SINOQUET Régis, Maire.

Étaient présents :

M. le Maire, SINOQUET Régis,

M. le 1^{er} adjoint, CLÉRÉ Denis

Élus :

M. BOULET Bernard, M. LEGRIS Cyril, Mme MEULIN Maryline et Mme SINOQUET Valérie ;

Étaient absents excusés :

Mme LEGROS Alexandra (donne pouvoir à Mme MEULIN Maryline),
Mme LEROY-LONGUET Marie-Pierre et M. LEULIER Jean-Paul.

M. LEGRIS Cyril Denis est désigné secrétaire de séance.

TRAVAUX DE MISE EN SÉCURITÉ – MEZZANINE SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL ET ISOLATION THERMIQUE

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il a sollicité des artisans pour obtenir une estimation du coût de l'isolation de la mezzanine à la suite de la réception d'une facture salée d'énergie. Il a été constaté lors de ces visites un affaissement de 11 millimètres de la mezzanine.

Monsieur le Maire informe avoir réceptionné le devis de BS Concept et être en attente du devis de Picardie Cloison.

VU le devis de BS Concept d'un montant de 7 872,98 € HT soit 9 397,58€ TTC dont 500,00€ HT pour le renforcement du plancher bois ;

Le Conseil municipal décide à l'unanimité

- de procéder à la mise en sécurité de la mezzanine ;
- d'attendre le devis de Picardie Cloison afin de se décider pour l'isolation ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le devis de BS Concept pour le renforcement du plancher bois ;

Fait et délibéré en séance les jours, mois, et an susdits.

**Pour extrait conforme,
Le Maire
Régis SINOQUET**


